

Paris, le 31/01/2023

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Mixte

L'assemblée générale mixte réunie le 31 janvier 2023 sous la présidence de Monsieur Daniel Derichebourg a approuvé sans modification les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2022 certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes. Ces comptes ont été publiés dans le rapport financier annuel prévu par l'article L.451-1-2 du Code Monétaire et Financier, lui-même inclus dans le Document d'Enregistrement Universel 2021-2022 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 décembre 2022 sous le numéro D.22-0861, et également disponible sur le site internet de la société (www.derichebourg.com). L'assemblée générale a également approuvé à la majorité requise l'ensemble des résolutions agréées par le conseil d'administration, dont notamment :

- la distribution d'un dividende de 0,32 € par action, qui sera détaché le 14 février 2023 et mis en paiement à compter du 16 février 2023 ;
- le renouvellement des mandats d'administrateur de Messieurs Thomas et Boris Derichebourg, de Madame Catherine Clavier et de la société Compagnie Financière pour l'Environnement et le Recyclage (CFER) pour des durées respectives de quatre années, de deux années et d'une année. CFER a désigné Madame Catherine Ottaway en qualité de représentant permanent.
- l'approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice au Président-directeur général et au Directeur général délégué ;
- l'approbation de la politique de rémunération applicable au Président-directeur général, au Directeur général délégué et aux mandataires sociaux ;
- le renouvellement du programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement de diverses autorisations et délégations financières consenties au Conseil d'administration ;
- la modification des articles 15 et 28 statuts.

Les résultats détaillés des votes seront disponibles sur le site internet de la Société : www.derichebourg.com

Au cours de cette assemblée, la Direction générale du groupe a également répondu aux questions posées par les actionnaires.

Après 3 mois d'activité (fin décembre 2022), le chiffre d'affaires du groupe progresse de 12,4% par rapport à l'an passé, et s'établit à 1.078 M€. Il intègre la contribution des centres de recyclage du groupe Ecore.

L'EBITDA courant à fin décembre 2022 s'établit à 85,9 M€, chiffre légèrement inférieur à celui de l'an passé (90,1 M€). Comme déjà annoncé lors de la publication des résultats annuels, les premiers mois de l'exercice sont marqués dans l'activité Services à l'Environnement par des volumes de ventes freinés par les prix de l'énergie élevés et par les anticipations économiques prudentes. Les prix de vente moyens

des ferrailles et des métaux non-ferreux sont inférieurs à ceux de l'an passé : -12% et -14% respectivement mais les marges unitaires se sont maintenues à des niveaux satisfaisants.

Les perspectives pour les prochains mois sont en amélioration :

- Les prix de l'électricité sur le marché spot et sur les marchés à terme ont fortement baissé depuis l'automne dernier, ce qui permet aux principaux clients sidérurgistes de la filière électrique d'envisager une production en hausse
- La Turquie a des besoins en ferrailles en augmentation, ce qui soutient les prix
- La demande en métaux non-ferreux repart elle aussi à la hausse par rapport au dernier trimestre de l'année civile 2022, en particulier pour les aluminiums

Le groupe a tenu les engagements de cession pris devant la Commission Européenne afin d'être autorisé à acquérir Ecore : il a cédé en janvier 2023 les 8 sites qu'il s'était engagé à céder.

Dans l'activité Multiservices, les étapes préalables à l'assemblée extraordinaire des actionnaires d'Elior Group devant se prononcer sur le projet d'apport de cette division se poursuivent, conformément au calendrier fixé.

Les fondamentaux à long terme des métiers demeurent porteurs :

- Les matières premières issues du recyclage contribuent à lutter contre le réchauffement climatique, par rapport à la production primaire de métal. Plusieurs projets de constructions d'aciéries à arc électrique devraient voir le jour en Europe dans les années à venir.
- Les entreprises poursuivent l'externalisation de services pour se concentrer sur leur cœur de métier

Code ISIN : FR 0000053381 - DBG